

Le Président Nos réf. : PR/AF-CCh/11-47

Monsieur Jean-Pierre PLANSON Représentant CGT au CESER Région Centre 9 Impasse Champmartin 18000 BOURGES

Orléans, le 21 janvier 2011

Monsieur le Conseiller,

Par lettre du 19 janvier, vous avez bien voulu me faire part d'un certain nombre de remarques et préconisations de votre organisation syndicale au regard de l'actuelle construction du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région Centre, je vous en remercie.

Avant toute chose, je tiens à vous dire combien je me réjouis de l'implication forte du Conseil Economique Social et Environnemental Régional et de l'ensemble de ses composantes dans l'élaboration de ce document qui devra, au mois de juin prochain, présenter les ambitions pour la Région Centre de l'exécutif régional et de l'ensemble des forces vives que compte notre territoire.

Comme vous le soulignez fort justement, j'ai souhaité, à l'instar de ce qui avait prévalu lors de la mise en place de notre agenda 21 régional dès 2009, associer pleinement l'ensemble des habitants à nos travaux. C'est là je crois un exercice de démocratie participative qui nous honore et qui reflète ma conception de l'action publique. Prendre l'avis des habitants avant d'agir. Ecouter, entendre et tenir compte des attentes du plus grand nombre avant de décider.

Les 23 forums territoriaux que nous tenons sur l'ensemble des bassins d'emploi de la Région Centre me confirment chaque jour que notre choix était le bon. En effet, nos concitoyens sont plus que jamais demandeurs d'échanges, de débats et de concertation avec les élus que nous sommes, en cette période de crise économique et de profonde inquiétude, dans laquelle l'Etat ne joue plus son rôle éminent de protection des plus démunis et des plus fragiles.

C'est parce que j'ai souhaité ces moments d'échanges et de rencontres les plus larges possibles que notre collectivité a déployé des moyens qui permettent d'informer le grand public de notre initiative pour mieux l'associer à cette démarche. Pour chacun des forums territoriaux, vous devez savoir que la presse régionale annonce l'évènement par le biais d'insertions presse, ainsi que par le biais des antennes radiophoniques locales. En outre, un affichage « muppy junior » est réalisé dans tous les territoires concernés une semaine avant chaque forum.

Enfin, nous adressons des invitations de façon très large à l'ensemble des partenaires de la région Centre en les incitant à diffuser très largement ces invitations à l'ensemble de leur réseau. C'est d'ailleurs le cas pour ce qui concerne les organisations syndicales régionales qui ont toute latitude pour mobiliser leurs réseaux départementaux ou locaux.

.../...

Tél. : 02 38 70 30 30 - Fax : 02 38 70 31 18 - www.regioncentre.fr

Vous comprendrez donc à la lecture de ces quelques éléments que l'intention de l'exécutif régional est bien de donner la parole au plus grand nombre. Je suis en effet convaincu que les politiques publiques n'ont de sens que si elles répondent à des attentes des citoyens, si elles ont été élaborées dans la plus large concertation, et si elles sont comprises des personnes qu'elles concernent dans leur déclinaison.

Le SRADDT que nous avons la responsabilité d'élaborer en Région Centre devra procéder d'une vision partagée de l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir de notre région à l'horizon 2020 ou 2030. C'est d'ailleurs un des fondements de ce texte qui devra intégrer les apports qu'auront souhaité intégrer l'ensemble des habitants consultés, des associations, des entreprises et des collectivités de notre région, ainsi que de l'Etat.

S'agissant par ailleurs des questions de calendrier que vous évoquez dans votre correspondance, je puis vous confirmer que la démarche engagée au mois d'octobre dernier mobilise toute notre énergie et notre dynamisme pour pouvoir aboutir au vote du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région Centre par l'assemblée que je préside au mois de juin prochain. Au préalable, tous les départements et les agglomérations ont été saisis, comme en disposent les textes, sur le projet de document soumis à l'assemblée régionale.

Je puis vous assurer que le CESER sera à l'avenir, comme depuis le début de la démarche engagée, associé à chaque étape de la construction du SRADDT et je sais pouvoir compter sur la totale implication de ses membres qui y prendront toute leur part.

Enfin, vous m'interrogez sur le rôle essentiel que doivent jouer les Régions face à une politique nationale et internationale qui trop souvent s'emploie à considérer que les nantis de la République doivent encore et toujours asseoir leur suprématie. Je crois que la récente élection régionale et le formidable débat démocratique qu'elle a suscité a montré combien les électeurs étaient en attente d'une action offensive des Régions pour mieux les soutenir et les protéger.

Le budget 2011 adopté il y a quelques semaines par la majorité régionale et pour lequel je regrette que votre groupe ne l'ait pas soutenu, apporte je crois des réponses concrètes aux attentes de nos concitoyens. Loin d'être un pansement régional apposé sur des plaies que le gouvernement a ouvert, il traduit la volonté de la majorité que je préside d'être ambitieuse, inventive et à l'écoute des habitants de notre région.

Je crois à cet effet que certaines mesures d'avenir que nous avons lancées en 2010 ou que nous engagerons en 2011 telles que le CREQ pour les jeunes les plus en difficulté, le Contrat de Continuité Professionnelle (CCP) pour les salariés insécurisés dans leur parcours professionnel, les 10.000 parrains vers l'emploi, le plafonnement des abonnements professionnels TER à 150 euros, ou encore la mesure spécifique sur l'autonomie des jeunes seront autant de réponses immédiates et concrètes aux difficultés rencontrées au quotidien par nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François BONNEAU